

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 17 décembre 2015

L'an deux mille quinze et le 17 décembre à 19 h, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André Alègre, Maire.

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATIONS :

- 1) EQUIPEMENT SENTIER DE LA SOIE – DEMANDE DE SUBVENTION AU PARC NATIONAL DES CEVENNES ET A LA C.C. PIEMONT CEVENOL**
- 2) SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DU GARD – PROPOSITION DE FUSION DU SIVU DE DFCI « Défense de la Forêt contre l'Incendie » DU SALAVES AVEC LE SMD DES FORETS DU SOMMIEROIS**
- 3) BUDGET CCAS INTEGRATION DANS LE BUDGET GENERAL**
- 4) INDEMNITE DE CONSEIL ET DE GESTION DU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC**
- 5) APPEL A PROJET DETR DOSSIER A DEPOSER AVANT LE 15 JANVIER 2016**

PRÉSENTS :

M. André ALÈGRE
M^{me} Isabelle CANARD
M. Roland CASTANET
M. Jacques MARTIN
M^{me} Marie Anne PRINCÉ

M^{me} Bavella Sabatier, secrétaire de mairie, assiste à la séance.

Secrétaire de séance : Roland Castanet

Le compte rendu de la dernière séance du 19 novembre est approuvé.

Monsieur le Maire lit la lettre de démission, datée du 20 novembre et reçue à la mairie le 23, des cinq conseillers qui ont voté contre l'approbation du protocole du CEREG au dernier conseil, qui avait donc été rejetée.

Il informe le conseil du changement de préfet à la tête du Gard. Entre autres, ce nouveau préfet doit proposer des changements sur l'intercommunalité.

Il demande d'ajouter à l'ordre du jour une demande d'aide au sénateur du Gard M. Sutour pour le projet du plan d'accessibilité des bâtiments communaux.

Délibérations

1. Sentier de découverte de la soie

Roland Castanet fait un bref exposé de rappel sur la mise en place du sentier de découverte de la soie. Pour obtenir des subventions du Parc National des Cévennes et de la Communauté de communes Piémont cévenol, il faut prendre une délibération autorisant le maire à faire ces demandes.

délibération adoptée à l'unanimité

2. Proposition de fusion du SIVU de DFCI du Salavès avec le SMD des forêts du Sommiérois

À la suite du refus du premier plan présenté par le préfet (voir conseil du 19 novembre), une nouvelle proposition a été présentée par le SIVU Salavès. La nouvelle proposition semble conforme à nos intérêts et doit être présentée au préfet.

délibération adoptée à l'unanimité

3. Suppression du budget CCAS, à intégrer au budget général

C'est une possibilité offerte par la loi NOTRe. Monsieur le Maire rappelle le peu d'importance de notre CCAS (repas des Anciens, prime annuelle au personnel communal) et explique que cela simplifiera la gestion générale.

délibération adoptée à l'unanimité

4. Indemnité de conseil et de gestion du comptable du Trésor Public

Monsieur le Maire rappelle l'habitude de voter cette indemnité. Il souligne que la trésorière, Mme Chabert, est disponible, compétente et toujours de bon conseil.

Roland Castanet souligne encore une fois l'archaïsme de ce système mais voit mal comment on pourrait aller contre. Monsieur le Maire souligne que cela représente un montant brut de 390,64 euros

délibération adoptée à l'unanimité

5. Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Parmi les travaux éligibles à cette subvention, Monsieur le Maire a relevé la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité qui peut nous concerner. Il propose de présenter un dossier pour la mise en conformité de l'église (2 460 € prévus) et du temple (25 020 € prévus). La participation de l'État peut aller jusqu'à 40 %.

délibération adoptée à l'unanimité

6. Demande de réserve parlementaire à M. Sutour, sénateur du Gard

Monsieur le Maire propose de demander 3 000 € de subvention à M. Sutour, sénateur du Gard sur sa réserve parlementaire, pour la mise en accessibilité du Temple et de l'Église, aide qui complèterai celle demandée au titre de la D.E.T.R.

délibération adoptée à l'unanimité

Il rappelle que l'eau et l'assainissement passeront dans les compétences de la Communauté de communes respectivement en 2020 et en 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, il déclare la séance levée à 20 h 15.